

Le statu quo chez Philips-EGP

Les représentants syndicaux et élus du personnel de Philips-EGP sont rentrés sans avoir obtenu d'avancée significative de la part de la direction, hier. Une commission de suivi s'est, en effet, déroulée hier matin, à Suresnes. Les représentants des salariés sont venus avec la revendication arrêtée depuis le départ en assemblée générale du personnel : tout commencement de négociation n'est envisageable que si la direction double l'enveloppe des propositions faites en cas de plan de licenciement. « La direction n'a rien voulu savoir et reste quasiment sur ses positions », commentait Mahfoud Benamour du syndicat Force ouvrière. Même constat du côté de Manu Georget de la CGT. « Ils n'ont fait qu'une proposition : trois mois de congés de reclassement en plus pour les plus de 45 ans au lieu des plus de 50 ans. Par ailleurs, nous condamnons toutes les tentatives d'intimidation ou les actes de répression syndicale », prévient le syndicaliste. Dans l'entreprise, c'est le statu quo : les salariés continuent à produire et à stocker la marchandise pour prouver que leur site est viable. Une preuve qu'ils veulent donner aux dirigeants de Philips, bien-sûr mais aussi au préfet qui doit recevoir une délégation de l'entreprise drouaise, jeudi en fin de matinée.

V. B.

Les permanenciers du SAMU sensibilisent les usagers du centre hospitalier



HIER A DREUX. Les permanenciers ont expliqué leur situation aux usagers de l'hôpital.

Bravant le froid et le vent glacial, les PARM (Permanenciers auxiliaires de régulation médicale) ont comme ils l'avaient annoncé, lundi, distribué des tracts à l'entrée du centre hospitalier Victor-Jousselin. Avec le soutien de la CGT, plus de cinq cents documents résumant leur situation et leurs revendications ont été distribués. Rappelons que les permanenciers du SAMU 28, comme la grande majorité de leurs collègues de tous les SAMU de France sont en grève illimitée depuis le 28 décembre dernier.

Une grève « invisible » pour le grand public, puisque les PARM sont réquisitionnés depuis le début du mouvement ce qui n'affecte en rien le fonctionnement du centre 15 qui reçoit plusieurs centaines d'appels par jours.

« Nous ne sommes pas de simples standardistes », insistent les PARM. « Il faut plusieurs mois pour former un bon permanencier et ce métier exige le respect de procédures, de protocoles extrêmement importants. » Les PARM revendiquent une révision de leur statut et le pas-

sage en catégorie B de la fonction publique, synonyme de revalorisation salariale. Ils réclament également une véritable formation qualifiante et la reconnaissance d'un métier qui a considérablement évolué ces dernières années en raison de l'augmentation massive du nombre d'appels au centre 15 du SAMU 28. En début de carrière, le salaire d'un permanencier est tout juste supérieur au SMIC, « alors que nous avons de plus en plus de responsabilités ».

Y. L. C.

FAITS DIVERS

DREUX/VERNOUILLET

Un week-end marqué par les violences familiales

La neige n'a pas refroidi les ardeurs des couples en conflit au cours du week-end dernier, loin s'en faut.

Tout a commencé vendredi, en début d'après-midi rue De Maupassant, à Vernouillet, où un homme de 42 ans armé d'un couteau a lacéré le canapé familial avant de menacer sa femme de lui faire subir le même sort. Calmé par les policiers, il fera prochainement l'objet d'une médiation pénale.

Un peu plus tard, impasse Ampère, à Dreux, un jeune homme de 18 ans que sa mère venait de mettre à la porte a trouvé un prétexte pour rentrer dans l'appartement. Là, il a tiré les cheveux et tordu un doigt à sa mère, qui doit à l'intervention de son compagnon de ne pas souffrir de blessures plus importantes. Le fils fera également l'objet d'une médiation pénale.

Lundi, vers 0 h 30, une femme a demandé du secours au commissariat après avoir été sérieusement frappée par son conjoint. Souffrante, après des coups au visage et au bras droit, elle a été examinée par un médecin qui lui a délivré une ITT de trois jours. L'homme, âgé de 36 ans a été placé en garde à vue, il sera poursuivi pour violences volontaires devant le tribunal, le 2 mars prochain.

Plus grave, le comportement de cet homme, qui dimanche soir, boulevard Jules-Ferry, a sous l'emprise de l'alcool tenté d'étrangler sa fille de 19 ans après l'avoir rouée de coups. L'homme, âgé de 49 ans, a pris la fuite, mais a été rattrapé par les policiers à hauteur du boulevard Delescluze. Il a été placé en garde à vue et a été déféré, hier devant le parquet de Chartres.

Un chauffard récidiviste arrêté

Samedi, en début de soirée, les policiers ont tenté de contrôler une voiture dont ils ont reconnu le conducteur, habitué à circuler sans permis de conduire. L'homme, âgé de 24 ans, domicilié dans le quar-

tier des Bâtes a tenté de s'enfuir, mais a été interpellé peu après. Mis en cause dans de nombreuses affaires, le jeune homme a été placé en garde à vue, puis remis en liberté, mais des investigations sont en cours.

SOLDES

SOLDES

MEUBLES, SALONS, CANAPES CUIRS ET TISSUS, RIDEAUX SUR MESURE

LA MAISON DE JUDITH

DU 6 JANVIER AU 9 FÉVRIER 2010

PARC COMMERCIAL LES CORALINES
ZI NORD DREUX - A COTE DE DARTY

02 37 43 54 50 - LAMAISONDEJUDITHDREUX@nerim.net

LA MAISON DE JUDITH